

Les ateliers de l'Anef à Montréal – Août 2015 -

L'atelier « violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur » à Montréal

CR réalisé par Geneviève Pezeu

Le septième congrès international des recherches féministes dans la francophonie (CIRFF) s'est déroulé cette année à Montréal du 24 au 28 août 2015 avec pour thème « Penser, créer, agir ». L'ANEF a pu proposer et organiser deux ateliers dont celui intitulé : « violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur ».

Alors que les lieux de savoir semblent un des derniers bastions du tabou des violences sexistes et sexuelles en ce début de 21^{ème} siècle, l'université apparaît comme le lieu d'une triple dénegation concernant le pouvoir, le genre et la sexualité. Dédiée au savoir, elle se veut désintéressée et ne se pense pas comme un espace de pouvoir ; elle pose le savoir comme neutre et asexué et reste aveugle au genre et aux mécanismes sociaux d'exclusion et de hiérarchie; enfin elle refoule la sexualité, le corps, les affects, ignorant la séduction charismatique des savants tentés d'abuser de leur statut. La levée du tabou est d'autant plus difficile que rares sont les pays où des données quantitatives et qualitatives sont disponibles sur le sujet, que ce soit en termes de prévalence des violences ou du point de vue des mécanismes de prévention ou de traitement des situations. De fait, malgré quarante années de luttes féministes sur les violences de genre, les avancées dans l'enseignement supérieur et la recherche en matière de prise en compte de ces violences sont encore dérisoires. Il convient, dès lors, de mieux comprendre les processus d'inégalités et d'analyser selon quelles modalités se manifestent les différentes formes de violence dans des contextes sociaux et culturels divers.

L'atelier avait pour objectif de dresser un bilan comparé de la situation dans différents contextes de la francophonie : Afrique (Sénégal), Amérique (Canada/ Québec) et Europe (France), mais aussi de réfléchir aux résistances et à de nouvelles stratégies de lutte. Il s'agissait d'actualiser les données, de visibiliser les dispositifs d'action, de mutualiser les savoir-faire à partir d'éléments statistiques pour quantifier les faits autant que faire se peut, des récits d'expériences de luttes et de confrontation aux institutions universitaires ainsi que des informations sur les dispositifs mis en place.

Nous avons sollicité cinq interventions, cherchant la diversité de points de vues et l'éclectisme géographique de l'espace francophone.

1/ Véronique Perry (veronique_perry@yahoo.com), membre active de l'Anef, enseignante d'anglais et de FLE à l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier et chercheure associée au LERASS (équipe Médiapolis, Didactique des Langues et Genre [*Gender Studies and Language Teaching*]) est intervenue sur le « **harcèlement moral et le harcèlement sexuel à l'université dans le secteur de la santé** » pour montrer le continuum entre harcèlement moral et sexuel dans le contexte particulier des études de santé en France. A partir du récent scandale (janvier 2015) suscité par la révélation de l'existence d'une fresque peinte sur les murs d'une salle d'internes du CHU de Clermont-Ferrand, un état des lieux sur le sexisme et les violences sexuelles ancrées dans la médecine française est bien révélé. En sachant que

la fresque est composée de dessins représentant des super-héros et héroïnes en train de violer *Wonder Woman* qui, dans ce cas, était symbolisée par la ministre de la Santé. Une des bulles de la fresque disait entre autre : «Tiens, la loi santé !!! ». Ce sont également des témoignages faisant état de la souffrance étudiante lors des années de préparation au concours de médecine (L1 PACES), des productions écrites obtenues dans le cadre des cours d'anglais à la Faculté de Chirurgie Dentaire de Toulouse (représentations sexistes des professions de santé, extrême violence des relations de pouvoir) et la promotion d'affiches explicitement sexuelles par la corporation étudiante en dentaire (octobre 2014) qui confirment les violences sexistes dans ce milieu universitaire. Cependant quelques actions sont menées à l'Université de Toulouse 3 Paul Sabatier dans le cadre de la Commission Égalité Active. Par exemple celle pour contrer la diffusion d'affiches sexistes (*American Campus*, le 17/10/2013) ; celle pour intégrer, dans une enquête anonyme menée en 2015 auprès des étudiantes et doctorantes, la prise de conscience de ce qu'est le harcèlement sexuel. Ou encore les pistes proposées pour créer un lieu d'accueil et un groupe de parole afin que les étudiantes confrontées à des attitudes sexistes puissent s'exprimer et trouver un soutien (idéalement, à terme, créer un espace sur le modèle des *Women's Centers*).

2/ Madame Fatou Diop Sall (fatdiops@yahoo.fr), enseignante à l'UFR LSH et présidente de la Cellule Genre et Équité à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis au Sénégal a présenté "**La production de données comme élément de prévention en matière de Violences Basées sur le Genre (VBG)**". A partir des résultats de l'enquête menée par le Groupe d'études et de recherche (GESTES), avec l'appui financier et technique du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI), dans le cadre du programme gouvernance, sécurité et justice, la recherche se veut une contribution au plaidoyer contre l'impunité et pour la prise en charge des VBG. L'étude a eu pour cadre les établissements scolaires moyens, secondaires et supérieurs, publics et privés. Trois universités publiques ont été retenues : l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (zone Ouest), l'université Gaston BERGER de Saint-Louis (zone nord) et l'université de Assane SECK de Ziguinchor (zone Sud). Pour les structures privées d'enseignement supérieur, deux principales universités privées (Université Dakar Bourguiba, Université Hampathé Ba) et quinze instituts de formation supérieure ont été sélectionnés. Des enquêtes ont été menées dans treize lycées situés à Dakar, à Kolda et Tambacounda. Au total, 300 personnes ont été interrogées dans les lieux de formation dont 113 élèves des lycées et 187 étudiants dans les universités et Instituts d'enseignement supérieur. L'approche quantitative a permis de mesurer l'ampleur du phénomène, les causes, le nombre de structures impliquées ainsi que les moyens utilisés pour faire face au VBG en milieu de formation. Les structures de prise en charge, les moyens déployés, le traitement judiciaire des cas de violence, les besoins en appui institutionnel des acteurs ont aussi été documentés. L'étude a abouti à l'élaboration d'une charte de non violence dans les milieux de formation en cours de validation.

Alors que de nombreuses recherches se concentrent sur l'espace domestique comme lieu traditionnel de production et de prolongement de violences basées sur le genre, les données sur les VBG en milieu de formation sont une première. Alors que le Sénégal a ratifié la plupart des conventions internationales

contre les violences basées sur le genre et a adopté un ensemble de lois les sanctionnant, le phénomène persiste, il touche des milieux généralement insoupçonnés et demeure donc un défi majeur.

3/ Le chargé de mission égalité femmes homme de l'Université de Bordeaux, **Yves Raibaud** (Yves.raibaud@u-bordeaux3.fr), géographe, maître de conférences HDR à l'Université Bordeaux Montaigne a quant à lui présenté au nom de la Conférence permanente égalité et diversité (CPED) les fonctions et rôles d'un.e chargé.e de mission égalité dans les établissements de l'enseignement supérieur en France. Le produit de recherches menées à l'université de Bordeaux dans le cadre de la mission permet d'évoquer **«Le rôle du sexisme et de la misogynie dans la construction et la reproduction des inégalités professionnelles à l'université»**. La recherche s'appuie sur trois corpus : un bilan social sexué/genré qui mesure en détail les inégalités ; une enquête par questionnaire portant sur les interprétations que font les femmes elles-mêmes des empêchements qui limitent ou ont limité leurs carrières ; les enregistrements réalisés sur ce sujet avec trois groupes de femmes travaillant à l'université. L'hypothèse d'une autocensure ou d'une auto-limitation des femmes dans leur carrière (possiblement liées aux contraintes de leur vie familiale) n'est pas suffisante pour expliquer les freins qu'elles subissent. Le « climat d'établissement », lorsque celui-ci est géré par et pour les hommes, favorise la multiplication des actes micro-machistes, les incivilités masculines, le sexisme, la misogynie. La graduation de ces actes (de la plaisanterie sexiste aux agressions sexuelles, déclarées dans l'enquête) forme un continuum de violences dont l'impunité conditionne le retrait relatif des femmes de leur carrière, sauf quand elles prennent des responsabilités où leur efficacité est mise au service d'une gouvernance masculine. Cette communication montre aussi l'hétérogénéité des situations à l'intérieur d'une même institution, permettant d'imaginer les leviers du changement.

4/ Nos hôtes canadiennes ont proposé : **"Violences sexuelles en milieu universitaire : bilan des écrits et pratiques de mobilisation féministes à l'UQAM"** mené par **Manon Bergeron** (bergeron.manon@uqam.ca) et **Marie-France Goyer** (goyer.marie-france@uqam.ca) professeures au département de sexologie de l'UQAM et membres du Réseau québécois en études féministes (RéQEF) accompagnée de **Sandrine Ricci** (Canada-ricci.sandrine@uqam.ca), doctorante en sociologie à l'UQAM et membre du Réseau québécois en études féministes (RéQEF).

Cette présentation s'inscrit dans un projet de recherche multi-sites visant à établir un portrait des expériences de violences sexuelles en milieu universitaire (VSMU) au Québec.

Dans un premier temps sont évoqués les principaux jalons de la mobilisation féministe contre le harcèlement et les violences à caractère sexuel à l'UQAM à partir de considérations socio-historiques. Cette résistance ne date pas des événements qui ont défrayé la chronique à l'automne 2014, incluant le « *stickergate* », une action anonyme visant à dénoncer les agissements de membres du corps professoral. En effet le constat est que, portées par une constellation d'actions féministes sur le sujet de la violence contre les femmes, les récentes pratiques de mobilisation collective à l'UQAM ont favorisé à la fois la création de solidarités militantes et académiques, des avancées en matière de lutte institutionnelle contre les VSMU et des débats parfois hostiles, autour d'un phénomène largement méconnu.

Dans un deuxième temps, sont présentés les résultats d'un bilan des écrits. Les études provenant surtout des États-Unis, ne permettent pas de rendre compte correctement des réalités québécoises. Les travaux les plus près de nous, issus de l'Université d'Ottawa, révèlent des taux de violences à caractère sexuel préoccupants et soulèvent qu'une majorité d'étudiantes auraient vécu au moins un épisode de harcèlement depuis leur entrée à l'université. La recension s'articule autour de thématiques centrales des VSMU, notamment les contextes dans lesquels ces violences apparaissent, les nombreuses conséquences possibles, les motifs de dévoilement ou de non dévoilement.

5) Pour terminer la séance c'est le Collectif de lutte anti-sexiste contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur (CLASCHES¹) de faire le point en proposant de répondre à cette question : « **Que faire en cas de harcèlement sexuel ? Le guide d'information sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche** ». Le CLASCHES (Collectif de lutte contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur) combat depuis 2002 pour lever le silence sur la question du harcèlement sexuel, pour sensibiliser, pour diffuser des informations juridiques et pour obtenir la réforme des institutions universitaires et de recherche. Après avoir présenté les actions du CLASCHES, l'analyse de la réalité du harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche en France et de sa (non) prise en charge est dénoncée. Il s'agit en particulier d'insister sur les nombreux obstacles qui existent pour que les victimes obtiennent réparation et que les agresseurs soient condamnés.

La salle de cours de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) qui accueillait la séance était pleine. Avec cinq communications dont deux à plusieurs voix, le programme très dense laissait peu de temps au public pour échanger de façon approfondie. Heureusement nous avons une seconde plage horaire pour reprendre la conversation car l'organisation du CIRFF nous avait demandé de coordonner la séance suivante composée de trois interventions traitant de sujets similaires. Yvette-Onibon Doubogan, de l'Université de Parakou du Bénin nous a présenté une étude exploratoire effectuée par un duo d'étudiantes, l'une béninoise la seconde française, qui ont cherché à « *Mesurer le harcèlement sexuel à l'université de Parakou (Bénin)* ». Puis Isabelle Côté, de l'Université d'Ottawa (Ontario, Canada) nous a proposé une réflexion féministe sur la façon dont des agresseurs peuvent être protégés par le traitement que font les médias d'un fait divers, intitulé : « *La jeune femme était consentante*. Elle s'est intéressée au cas de l'équipe de hockey de l'Université d'Ottawa dans laquelle certains joueurs étudiants ont été accusés d'un viol au cours d'un déplacement durant l'hiver 2014. Enfin Yves Raibaud a exposé la recherche collective « *Le harcèlement de rue des étudiantes à Bordeaux* » qu'il a coordonné, s'intéressant à l'environnement des étudiant-e-s hors les murs des facultés de la ville faisant tout de même parti de leur quotidien. Environnement étudiant trop souvent insécurisé au détriment des filles.

¹ CLASCHES - Collectif de Lutte Anti-Sexiste Contre le Harcèlement sexuel dans l'Enseignement Supérieur
<http://clasches.fr> <http://www.facebook.com/clasches.collectiffeministe>